

**MAIRIE D'OZAN**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 AVRIL 2022**

---

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, C. BIÉ, R. DEBRUNE, J. BARANI, S. CHANFRAY, D. PAQUET, V. SERAFIN.

Étaient excusés : R. MONTERRAT ayant donné pouvoir à M. J. PESENTI, J. M. FORT, C. COLLOVRAY ayant donné pouvoir à S. CHANFRAY.  
Secrétaire de séance : Séverine CHANFRAY

↳ **Approbation du compte rendu de la réunion du 18 mars 2022**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 18 mars 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés

↳ **Vote des taux**

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux de 2021 à savoir 25,34 % le taux foncier bâti et 33,43 % le taux foncier non bâti

↳ **Attribution des subventions**

Le conseil municipal accepte l'attribution des subventions présentée par Madame le Maire pour un montant global de 1 691,00 €

↳ **Vote des budget 2022 : budget principal et budget assainissement**

➡ Budget principal :

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 532 815 € comprenant la reprise du résultat 2021.

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 160 342 € comprenant la reprise du résultat 2021

➡ Budget assainissement :

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget

Section d'exploitation équilibrée en dépenses et en recettes à 172 634 € comprenant la reprise du résultat 2021.

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 81 726 € comprenant la reprise du résultat 2021

↳ **Conseiller numérique : signature de la convention avec le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain**

Sur présentation de la convention proposée par le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain pour la mise à disposition d'un conseiller numérique une fois par mois, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

↳ **Demande de subvention pour l'achat de matériel pour les sapeurs-pompiers**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal autorise Madame le Maire a demandé le versement d'une subvention au SDIS 01 pour l'acquisition du matériel pour les sapeurs-pompiers.

↳ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

- ↳ fait le compte rendu de la réunion concernant le renforcement d'une ligne électrique à haute tension.
- ↳ informe d'un problème de stationnement sur la Route d'Allonziat : des randonneurs stationnent leurs véhicules le long du cimetière Route d'Allonziat gênant le stationnement des personnes souhaitant se rendre au cimetière. Des panneaux d'interdiction de stationner sauf accès au cimetière seront posés prochainement.
- ↳ fait le compte rendu du déploiement de la fibre : des travaux de renforcement et d'extension du réseau sont prévus dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.
- ↳ loto du CCAS : demande de 3 personnes supplémentaires pour l'installation et le démontage des infrastructures
- ↳ élection du 24.04 : organisation du bureau

Madame Catherine GIRAUD :

- ↳ compte rendu de la réunion avec les bénévoles de la bibliothèque : éventuelle modification des horaires d'ouverture, organisation d'une soirée spectacle avec la bibliothèque de Manziat, organisation d'une animation pour les enfants au cours du dernier trimestre 2022.

Monsieur Anthony BROYER :

- ☞ informe que les blocs de pierre ont été installés sur le terrain enherbé au nord de la salle des fêtes afin de limiter l'installation des gens du voyage. Il précise qu'un portique sera également installé prochainement.
- ☞ informe que certains fossés ont été curés notamment au Quart d'Amont
- ☞ informe que le devis du portail de l'école a été validé
- ☞ présente le projet proposé d'aménagement pour la sécurité devant l'école
- ☞ fait le compte rendu de la matinée propreté
- ☞ informe qu'un emploi saisonnier est prévu du 15 mai au 15 septembre à raison de 20 heures hebdomadaires
- ☞ informe que la pompe de la lagune a été réinstallée

Madame Marie-Eve BOYAT :

- ☞ fait le récapitulatif des dossiers d'urbanisme déposés depuis le début de l'année
- ☞ fait le compte rendu de la réunion sur le PLUi

Monsieur Damien PAQUET :

- ☞ informe qu'il a eu une demande d'installation d'un camion de burgers le mercredi soir. Le conseil municipal accepte la demande.

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 19 avril 2022  
Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI